COMMUNE DE MOLITG LES BAINS
Compte rendu de la séance du 28 juillet 2020
Date de convoncation : 23/07/2020

Heure de la séance: 10 h 00

Présents : Gérard QUES, Michel GIBERT, Daniel MAROUBY, Danielle CHRISTIEN, Nikki CLARK, Edmond QUES, Nicolas TUBERT, Jean GAVOILLE, Nicolas LIEGEOIS, Olivier SCHOCK
Procurations : Nathalie PASTRE à Danielle CHRISTIEN
Secrétaire de séance: Nicolas LIEGEOIS

Ordre du jour:

Taux d'imposition 2020,
Vote du Budget Primitif 2020,
Camping-Remboursement arrhes,
Divers

I - Taux d'imposition 2020
Les taux d'imposition 2020 sont maintenus à :
- Taxe d'habitation 8.32 %
- Taxe Foncier Bâti 8.00%
- et Taxe Foncier Non Bâti 32.49 %

II- Budget Primitif 2020
Il est présenté et voté à l'unanimité comme suit :
Section de Fonctionnement équilibrée à 484 056.00 €
Section d'Investissement équilibrée à 299 483.25 €

III-Régie du camping - Remboursement
La situation sanitaire fait que des curistes qui avaient réglé les arrhes (50 €) pour confirmer leur réservation au camping, en demandent le remboursement.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de procéder à ces restitutions.

IV- Divers
Il est demandé la baisse ou la coupure de l'éclairage public la nuit. Le Maire indique que cette demande sera traitée auprès du SYDEEL66, délégataire de cette compétence.
Des discussions sont engagées sur l'Office du Tourisme Intercommunal, les bulletins municipaux et les réunions publiques.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Gérard QUÈS	Michel GIBERT	Daniel MAROUBY
Danielle CHRISTIEN	Niki CLARK	Nathalie PASTRE Procuration à D Christien
Jean GAVOILLE	Nicolas LIEGEOIS	Edmond QUÈS
Olivier SCHOCK	Nicolas TUBERT	